



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E116524

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1990

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/08/2024

12 000

Raison sociale : AUTOMATISMES BOXES SERVICES

Sigle : ABS

2 BIS RUE DE LA PERCHE

94140 ALFORTVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CRETEIL

Siret : 378 191 811 00041

Code NACE : 4329B

Numéro caisse de congés payés : METALURGIE

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147621759

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147621759

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 01 43 96 23 00

Portable : 0680607223

Fax :

Site Internet : www.abs-boxes.fr

E-mail : carole.prieur@abs-boxes.fr

Responsabilité légale :

PRIEUR CAROLE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                                          | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE                                                                | 24/11/2022           |
| 4511 | Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire Mention RGE | 20/10/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.